

Extrait d'acte de naissance

Taxe foncière sur les propriétés bâties - Exonération des immeubles situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville - Cerfa 12311*01

Formulaire - Cerfa n°12311*01 - N°6733-SD

Mis à jour le 21 octobre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Concerne l'exonération de 5 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour certains immeubles situés dans le périmètre d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1383 C ter du code général des impôts).

- <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/9904> - Ministère chargé des finances



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R41139>